BULLETIN D’ADHESION 2020

A retourner à :

Monsieur le Président de la **F**édération **N**ationale des

**C**ollectivités Territoriales pour la **C**ulture à SAINT-ETIENNE

Je soussigné(e) Mme, Mlle, M. :

Qualité :

Représentant(e) la Métropole de

Nombre d'habitants :

Adresse de la Métropole :

Code postal : Ville :

Site Internet :

Téléphone : Télécopie :

Déclare adhérer à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, en qualité de **MEMBRE**

Nom et prénom du Président :

Courriel : @

Nom et prénom du Vice-président délégué à la Culture :

Courriel : @

Nom et prénom du Vice-Président de la commission Culture :

Courriel : @

Nom et prénom du Directeur du Service Culturel :

Courriel : @

Fait à le

Cachet et signature

**TARIF DE COTISATION ANNUELLE A LA FEDERATION NATIONALE
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LA CULTURE**

Communautés de Communes de moins de 10.000 habitants 454 Euros

Communautés de Communes de 10.001 à 30.000 habitants 794 Euros

Communautés de Communes de 30.001 à 60.000 habitants 1.069 Euros

Communautés de Communes de 60.001 à 100.000 habitants 1.701 Euros

Communautés de Communes de 100.001 à 500.000 habitants 2.495 Euros

**Communautés de Communes de 500.001 habitants à plus 3.683 Euros**

*La présente adhésion est signée pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, dénonçable par simple lettre recommandée, un mois minimum avant le 31 décembre de chaque année.*

La F.N.C.C. offre des services très appréciés, pour lesquels nos adhérents sont prioritaires et bénéficient **de tarifs préférentiels**, **voire de gratuité** :

* La FNCC est l’interlocuteur incontournable du ministère de la culture et des professionnels de la culture.
* La FNCC peut vous apporter une aide personnalisée à votre politique culturelle
* Mais le plus important est sans nul doute l’espace de dialogue et d’échange que la FNCC offre aux élus à la Culture et l’opportunité pour eux de s’informer, de se rencontrer et d’élaborer ensemble.
* Accès à notre site internet dynamique et réactif qui permet de trouver des informations et de suivre toute l'actualité de la FNCC.
* Un espace est spécifiquement réservé à nos adhérents pour lequel vous recevrez les codes d’accès dès réception de votre bulletin d’adhésion et qui permet notamment d’aller dans la rubrique de notre Centre documentaire.
* Une **revue bimensuelle électronique** dynamique la **Lettre d'Echanges** et les comptes rendus de tous nos colloques.
* Billet électronique hebdomadaire **Culture à vif**
* Un **Centre de Formation des Elus Locaux** agréé, seul en France à offrir des sessions spécialisées dans tous les domaines concernant les politiques culturelles, qui a mis en place un programme 2014 - 2020.
* Une équipe de permanents assure l’administration et le suivi de tous les dossiers au siège de la Fédération à SAINT-ETIENNE, ville qui accueille la FNCC depuis sa création en1960

**F.N.C.C.**

**F**édération **N**ationale des **C**ollectivités Territoriales pour la **C**ulture

81 rue de la Tour

42000 SAINT-ETIENNE

Tél : 04.77.41.78.71 – Fax : 04.77.38.20.48

[www.fncc.fr](http://www.fncc.fr) – francoise.vray@fncc.fr